COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2018

Affaissement de terrain à Gennetuit sous la RD 70

Un effondrement sous la chaussée à Gennetuit s'est produit le 18 avril dernier, l'affaissement de terrain a eu lieu au même endroit qu'en 1999.

La Gendarmerie, les Pompiers et la Direction des Routes se sont rendus sur place.

Un périmètre de sécurité et une déviation ont été mis en place.

Les travaux de comblement, commandés par la Direction des Routes, sont prévus les 14 et 15 mai prochains, sans sondage préalable.

Pour limiter les infiltrations d'eau de la chaussée, il est envisagé de renforcer les entrées de buse en bétonnant les fonds de fossés de part et d'autre. Ces travaux sont à la charge de la commune, l'entreprise Fizet, qui va intervenir pour le compte de la Direction des Routes pour le comblement, doit envoyer un devis.

La commune a subi des inondations lundi 30 avril. Il est tombé 113 ml d'eau. Cet épisode pluvieux relève d'une centennale. Les aménagements réalisés dans la commune ont limité les inondations à une cave et un bâtiment chez les particuliers, la ferme, 2 chemin de la Ferme, a subi également des inondations conséquentes malgré la création en amont d'un bassin de retenue.

Un rendez-vous va être pris avec le Syndicat des Bassins Versants pour faire le point.

Un rendez-vous avec le service Cycle de l'Eau de Dieppe-Maritime est programmé le 3 mai pour faire le point sur les buses à nettoyer.

Décision modificative : Virement de crédits en investissement

Virement de crédits du fonctionnement vers l'investissement, d'un montant de 35 000 €. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Le point sur les travaux en cours

Travaux d'éclairage public

Les travaux sont terminés, les certificats administratifs ont été reçus, mais s'agissant de la rue de Koli, une rectification a été demandée, le nombre de mâts et lanternes est erroné. Le ferrailleur, Monsieur CHATEL, est venu récupérer les anciennes lanternes.

Réfection de la salle de Conseil

Les Ateliers du Cœur ont prévu de commencer les travaux dès le 14 mai prochain.

Les fournitures, toiles à peindre, colle et peintures vont être achetées en prévision du chantier.

Restauration du clocher de l'église

Suite au complément de subventions demandé auprès de l'Etat et du Département, l'autorisation de commencer les travaux a été accordée à la commune.

L'entreprise LAMOUR a programmé les travaux, pour fin mai - début juin.

Passages piétons

Proposition de réhabilitation de 2 passages piétons, en mauvais état rue de Koli.

A titre indicatif, des devis ont été demandés auprès de deux entreprises :

Aximum : 650 € HT (avec résine à chaud) Hélios : 746 € HT (avec résine à froid)

Informations et questions diverses

. Fête des mères : Vendredi 25 mai à 18 h 30.